

M.M.
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du ... 1.89.23.27.02.02
Inscrit sous poste ... 6... du ... 1000-89
Kigali, le ... 10/10/89
La Gestionnaire des crédits

M.M.

Mupashuti Anyisé

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Il y a lieu de payer au Ministère
des Transports et des Communications, Service des Télécom-
munications, la somme de QUATRE CENT NONANTE SIX MILLE
QUATRE CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS (496.460 FRW.) suivant
la facture établie n° 8908-001736 au mois d'août 1989.

Fait à Kigali, le 03/10/1989

Vu et approuvé par:

Le Ministre des Relations
Institutionnelles

Antoine NTASHAMAJE

C.P.I. à:

MINITRANSCO (Service des
Télécommunications)

KIGALI

La Gestionnaire des Crédits
MUKESHIMANA Clémence

